

ÉCOLE DOCTORALE N° 31
Pratique et théorie du sens

ÉTABLISSEMENT
Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président : M. Thierry MARTIN, Université de Franche-Comté – UFC

Experts : Mme Geneviève ARTIGAS-MENANT, Université Paris-Est
M. Jean-Louis DUCHET, Université de Poitiers
Mme Chloé LARMET, Université de Poitiers
M. Claude MASSU, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Mme Catherine, NAUGRETTE Université Sorbonne Nouvelle
M. Bernard N'KAOUA, Université de Bordeaux

Conseiller scientifique représentant du Hcéres :

M. Pierre-François MOREAU

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ EN SEPTEMBRE 2018
ET D'UNE VISITE DE L'ED EN NOVEMBRE 2018

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE DOCTORALE

L'école doctorale *Pratique et théorie du sens* (ED 31), est l'une des quatre écoles doctorales de l'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis, et la plus volumineuse, à la fois en nombre d'unités de recherche (UR) et en nombre de doctorants inscrits. Elle accueille les doctorants de 14 UR (10 Équipes d'accueil et 4 Unités mixtes de recherche-UMR avec le CNRS) de disciplines différentes relevant du Département scientifique *Sciences de l'homme et humanités* (DS 6). Il s'agit d'une ED fortement pluridisciplinaire, puisqu'elle regroupe des doctorants des disciplines suivantes : littérature, langues vivantes, philosophie, histoire, sciences politiques, sciences de l'éducation, psychanalyse et études de genre. Le nombre de doctorants est de 485 en moyenne pour les 3 dernières années, pour un nombre moyen d'encadrants de 118 HDR.

Implantée sur un seul site, celui de l'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis, elle est membre, comme les autres écoles doctorales de l'Université de Paris 8, du Collège doctoral de cet établissement et de celui de la Communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Université Paris Lumière (UPL), associant l'Université de Paris 8 à l'Université Paris Nanterre.

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

APPRÉCIATION PAR CRITÈRE

- **Fonctionnement et adossement scientifique de l'école**

La gouvernance de l'ED est conforme aux recommandations de l'Arrêté du 25 mai 2016 relatif aux études doctorales : la direction est assurée par une directrice et une directrice adjointe, assistées de deux responsables administratives, d'un Bureau qui se réunit une fois par mois et d'un Conseil composé de 12 représentants des UR, 2 représentants des personnels administratifs et techniques, 5 représentants des doctorants et 5 personnalités extérieures. Le Conseil se réunit 3 fois par an.

Les moyens dont dispose l'école sont convenables, si on ne considère que le budget (63000 €, dont 64 % à destination de la mobilité des doctorants) et l'encadrement humain. En revanche, il n'existe pas de salle de travail spécifique pour les doctorants. Cela est dommageable car limite les possibilités d'échange entre les doctorants, favorise l'isolement des doctorants et freine leur sentiment d'appartenance à une même école, qui est un facteur favorable à la fiabilité des enquêtes de suivi professionnel des docteurs. On regrette également que l'école doctorale ne dispose pas d'un système de visioconférence, ce qui limite la possibilité d'échange et de diffusion des activités scientifiques des doctorants.

La communication entre la direction de l'école et les doctorants est diversifiée et régulière, via un site web régulièrement mis à jour, le courrier électronique et les réseaux sociaux. La direction de l'ED est sensible à l'accueil des doctorants et attentive à la diversité de leurs situations et de leurs demandes. La communication entre la direction de l'école et les encadrants semble cependant moins fluide.

Le recrutement des doctorants s'effectue soit par concours pour les thèses financées, soit sur proposition de l'encadrant validée par le directeur de son unité de recherche, puis contrôlée par l'ED. Ce recrutement est marqué par une baisse sensible du nombre de doctorants inscrits (de 611 à 496 sur la dernière période).

Comme c'est très souvent le cas pour les écoles doctorales de Sciences humaines et sociales (SHS), le nombre de thèses disposant d'un financement propre est très faible, les contrats doctoraux de l'établissement se limitant à 7 ou 8 par an pour environ 104 primo-inscrits annuels. Il faut noter que l'ED s'est engagée dans une politique active de recherche de financements (contrats de l'UPL, contrats des Ecoles normales supérieures (ENS), contrats mutualisés avec l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de Créteil, Conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE), bourses Édouard Glissant, bourses Émilie du

Châtelet, etc.). Ces efforts ont permis d'augmenter sensiblement le nombre de thèses financées, même s'il demeure faible.

L'école doctorale accueille les doctorants de 14 unités de recherche dont les thématiques de recherche et les pratiques d'encadrement sont très diverses. Elle s'efforce de promouvoir l'interdisciplinarité, ce que ne facilite pas la grande hétérogénéité des pratiques et des orientations des 14 unités de recherche qu'elle rassemble, si bien que la vie scientifique semble s'effectuer essentiellement au niveau des laboratoires. Cette diversité caractérise également l'origine des doctorants, dont 64,9 % en moyenne sont d'origine étrangère, majoritairement en provenance d'Amérique du sud, d'Europe ou d'Asie. Le nombre de doctorants étrangers tend à baisser, passant de 68,4 % à 62,2 %, tout comme le nombre de cotutelles passant de 67 pour l'année 2012-2013 à 35 pour 2016-2017, conclues principalement avec des universités européennes, d'Amérique du sud et du Maghreb. Cette ouverture internationale est un des points forts de l'ED.

Outre les relations que l'ED entretient avec des universités étrangères, on peut noter qu'elle a su profiter de la présence originale parmi ses équipes du laboratoire GERPHAU (Groupe d'études et de recherche philosophie, architecture, urbain), pour préparer au doctorat de philosophie de l'architecture, et qu'elle a tissé des interactions, dont le contenu demeure cependant parfois flou, avec des institutions diverses comme le Collège international de philosophie, les Archives nationales ou la Région Île de France.

• Encadrement et formation des doctorants

Comme indiqué précédemment, le nombre de doctorants a fortement diminué depuis 2013, passant de 611 à 496. Dans le même temps, le nombre d'encadrants est demeuré à peu près stable, passant de 116 à 122. Cependant le taux d'encadrement a baissé, de 5,27 à 4,08, en raison notamment du départ en retraite de directeurs encadrant un nombre excessif de doctorants, mais aussi par la volonté de la direction de l'ED et de l'Université de réduire le nombre de doctorants par encadrant, le plafond d'encadrement étant fixé à 10 par la Commission de la recherche de l'Université. Le nombre maximum constaté de doctorants par encadrant, très élevé en 2012, a nettement faibli, même s'il demeure excessif, passant de 26 à 11,5. Le nombre de primo-inscrits passe, lui, de 168 en 2012 à 88 en 2017. Il faut ici souligner les efforts de la direction, face à des traditions obsolètes tenaces, efforts visant aussi à s'assurer de la justification scientifique des codirections et co-encadrements.

Le suivi des doctorants est assuré par des comités de suivi individuel (CSI), organisés par les unités de recherche, sous le contrôle de l'ED, ainsi que la rédaction d'une fiche d'évaluation complétée par le directeur de thèse et une fiche de suivi de formation complétée par le doctorant. Il demeure un nombre d'abandons non négligeable, puisqu'il s'établit pour 2017 – date à laquelle la direction de l'ED a exigé que les abandons soient effectivement déclarés, et non seulement implicites – à 16 pour 88 primo-inscrits, soit un taux d'abandon de 18 % et simultanément un nombre de thèses soutenues de 45, soit un taux de 51,1 %. Sur les 3 dernières années, le nombre annuel moyen de thèses soutenues est de 55 pour un nombre moyen de 101 primo-inscrits, soit un peu plus de la moitié. Les efforts de la direction de l'ED pour réduire le nombre de doctorants par encadrant et généraliser le suivi individuel des doctorants devraient permettre d'améliorer ces résultats. Quant à la durée moyenne des thèses, très inégale selon les UR, elle s'établit à 73 mois pour les 3 dernières années, ce qui est un chiffre légèrement supérieur à la moyenne nationale pour les SHS, et résulte sans doute du faible nombre de thèses bénéficiant d'un financement. La mise en place d'une formation à l'encadrement en direction des nouveaux directeurs de thèse, formation qui fait défaut actuellement, serait sans doute également un moyen d'abaisser le taux d'abandon et d'améliorer l'encadrement doctoral.

Les formations transversales et préprofessionnelles sont assurées par le collège doctoral, la coordination des écoles doctorales et le Service commun universitaire d'information et d'orientation-insertion professionnelle (SCUIO-IP), à quoi s'ajoutent 2 à 4 journées annuelles à caractère scientifique et pluridisciplinaire organisées par l'ED. Cette formation est diversifiée, quoique faiblement structurée, mais il n'existe pas de validation de ces formations autres que la feuille de présence.

• Suivi du parcours professionnel des docteurs

En l'absence d'un dispositif mis en place par l'établissement, l'ED procède par demandes individuelles : enquête par envoi de questionnaire aux jeunes docteurs. Le taux de réponses est faible (25 % en moyenne). En conséquence, le résultat obtenu n'est pas exploitable, car résultant de réponses très partielles. Sur le peu de retours dont fait état le bilan, il semble que les docteurs ayant répondu s'orientent majoritairement vers l'enseignement supérieur, le pourcentage de docteurs dans l'enseignement primaire et secondaire est

inférieur à 10 %. En l'absence de données fiables et suffisamment étoffées, il n'est pas possible d'exploiter utilement les résultats du suivi, d'autant que l'ED manifeste une certaine réticence à cette exploitation, si elle devait avoir pour conséquence d'influer sur sa politique scientifique.

AUTOÉVALUATION ET PROJET

Le processus d'autoévaluation mis en œuvre a reposé sur de multiples échanges effectués durant dix mois, en interne au sein du Bureau et du Conseil de l'ED, en co-évaluation au sein du Collège doctoral, qui a amené les quatre ED à préparer ensemble cette évaluation, et au sein de la direction de la recherche de l'Université.

L'ED demande son renouvellement à l'identique. Elle prévoit dans l'énoncé de son projet pour le prochain quinquennat d'accroître ses collaborations avec l'ED Esthétique, sciences et technologies des arts (EDESTA) et avec l'École universitaire de recherche (EUR) ArTec. Elle entend également pérenniser la formation à l'anglais de la recherche, développer la formation à l'éthique de la recherche et l'autoévaluation des formations, enfin améliorer l'aide à l'insertion professionnelle des docteurs.

APPRÉCIATION GLOBALE

L'école doctorale *Pratique et théorie du sens* est une ED volumineuse par le nombre de doctorants et d'unités de recherche. Elle est fortement pluridisciplinaire, ce qui peut permettre une politique interdisciplinaire, mais comporte un fort risque d'hétérogénéité qui complique l'effort de la direction pour mettre en œuvre une politique commune. Cependant, l'ED est attractive sur le plan national et international, et sa direction, très investie auprès des doctorants, est dynamique et efficace, ce qui a permis d'améliorer sensiblement les indicateurs jugés alarmants lors de la précédente évaluation.

• Points forts

- Disponibilité auprès des doctorants et investissement de la direction de l'école dans son fonctionnement.
- Amélioration de l'encadrement depuis la dernière évaluation.
- Volonté de réduire la durée des thèses et le nombre de doctorants par encadrant.
- Effort pour assurer des financements aux doctorants et soutien efficace à leur mobilité scientifique.
- Ouverture internationale.

• Points faibles

- Forte pluridisciplinarité ne permettant pas de définir une politique scientifique claire, et posant un problème de cohérence, à la fois scientifique et organisationnel.
- Absence de formation à l'encadrement pour les nouveaux directeurs de thèse.
- Nombre insuffisant de thèses financées.
- Absence de salles de travail équipées pour les doctorants.
- Pauvreté de l'équipement technique pour la visioconférence, qui est un handicap pour une ED ouverte à l'international.
- Suivi professionnel des docteurs insuffisant.

RECOMMANDATIONS

A L'ATTENTION DE L'ÉCOLE DOCTORALE

- Améliorer la structuration et la lisibilité de la formation doctorale, et en assurer la validation.
- Mettre en place une formation transdisciplinaire des primo-encadrants.
- Poursuivre l'effort d'amélioration de l'encadrement et de suivi des doctorants (réduction du nombre de doctorants par encadrant, réduction du nombre d'abandons, etc.).
- Favoriser les collaborations entre les doctorants et les inciter à davantage de rencontres, voire à se doter d'une association.
- Améliorer le suivi professionnel des docteurs en impliquant davantage les directeurs de thèse.

A L'ATTENTION DE L'ÉTABLISSEMENT

- Mettre à disposition des doctorants une (des) salle(s) de travail équipée(s).
- Mettre en place à la Maison de la Recherche un appareillage en visioconférence de haut niveau.
- Mettre en place, via le Collège doctoral, un véritable suivi professionnel des docteurs.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

